

ABONNEMENT

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

INSERTIONS

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

Un an 25 fr.
 Six mois 13
 Trois mois 7

En an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Annonces, la ligne 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne
 A PARIS
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse

On s'abonne
 A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

SAUMUR, 24 OCTOBRE

États-Unis et France

Le voyage qu'accomplit actuellement en Amérique Monseigneur le Comte de Paris, accompagné de son fils aîné M^r le duc d'Orléans, donne lieu à des incidents dont le caractère noble et touchant ne saurait échapper à personne dans le nouveau comme dans l'ancien Monde.

Ceux qui tiennent la plume en France pour le compte du syndicat des exploités chercheraient vainement par des injures qui ne satisfont que leurs auteurs ou par des mensonges dont l'évidence même des faits réfute la niaiserie, à contester l'effet produit sur cette terre de liberté, au milieu de cette grande démocratie aussi soucieuse d'honorer le passé que de préparer l'avenir, par la visite de l'ancien officier de l'armée du Potomac qui est en même temps le représentant de la vieille Monarchie française.

Des souvenirs séculaires se réveillent. Ceux qui demeurent vivants parmi les généraux, parmi les combattants de la guerre de sécession se recherchent et se retrouvent pour aller au devant du Prince, qui, au jour des épreuves suprêmes, était venu mettre sa jeunesse et son épée au service d'une grande cause. Quand les États-Unis conquièrent leur indépendance, le roi Louis XVI embrassa généreusement leur parti ; les vétérans de Rochambeau et les volontaires de Lafayette mêlèrent leur sang sur les champs de bataille à celui des soldats de Washington. Quand l'existence même de l'Union fut menacée, on vit accourir le Comte de Paris, le duc de Chartres et le prince de Joinville. Le roi Louis-Philippe exilé avait reçu l'hospitalité du héros de l'émancipation, il la rendait à Paris à ceux des Américains qui franchissaient l'Atlantique pour voir sous son règne la France en paix, libre et prospère.

Ces liens d'amitié durable, qui se perpétuent de générations en générations, Monseigneur le Comte de Paris est allé les cimenter encore en y faisant participer son fils, son héritier, qu'il est fier à juste titre de présenter aux vaillants hommes au milieu desquels il a reçu le baptême du feu.

Ce n'est pas un voyage de prétendant. Le Prince n'a rien à convoiter ou à rechercher en Amérique. Ce n'est pas non plus le voyage d'un particulier qui s'instruit ou se divertit. Il y a un vieux prestige qui n'est pas éteint dans le monde. Par delà les mers, sur les continents les plus éloignés, il y a encore une émotion qui fait battre les cœurs devant celui qui est né pour être le Roi de France.

Le Roi de France. Autrefois même on disait tout court le Roi. Pour les autres souverains on ajoutait l'indication du pays. Pour lui, il semblait, comme le plus ancien, comme le chef incontesté de la première Maison de l'univers, être la personnification même de la Royauté.

Qu'est-ce donc quand à une qualité si auguste vient s'ajouter la dignité du caractère personnel, la puissance des conceptions politiques, l'imperturbable fermeté du courage, l'éclat des services et du talent !

Nous ne connaissons encore que par des fragments traduits à la hâte ce discours prononcé à New-Plaza-Hôtel devant les survivants de la grande guerre par le Royal proscrit.

Quelle hauteur de vues, quelle grandeur simple et aisée, et surtout quel patriotisme !

Avec quel tact et quelle précision magistrale est exposée cette vraie doctrine qu'aucun peuple ne peut trouver le développement paisible, normal, fécond de sa prospérité avec la concordie entre tous ses membres, que sous le régime qui lui est vraiment national, qui est par conséquent le résultat naturel de son tempérament, de son éducation, de ses traditions !

Et comme ce visiteur d'une incomparable autorité sait profiter des hommages qui lui sont rendus et de la confiance qui lui est témoignée pour s'efforcer de détourner les causes de dissension qui pourraient jamais s'élever entre l'Amérique et la France !

A ceux qui l'ont proscrit, à ceux qui lui interdisent l'accès d'une terre dont ses ancêtres furent les conquérants et les pacificateurs, nous avons le droit de demander quel est celui d'entre eux qui ferait écouter avec un pareil respect des conseils plus sages ?

Pour nous, c'est avec un sentiment plein de joie, d'espérance et de fierté que nous recueillons l'écho de ces enthousiastes acclamations par lesquelles, lundi soir, devant les écussons fleurdelisés de la Maison de France et les écussons de la jeune Amérique, devant la bannière étoilée et devant le drapeau tricolore, de vrais et nobles républicains saluaient l'évocation des gloires monarchiques de notre patrie dans la bouche du premier de nos Princes.

INFORMATIONS

Les républicains cherchent le moyen de rendre le lycée obligatoire ; malgré les démentis infligés par l'officieux *Temps* à l'officieux *Matin*, il paraît certain que le vide se fait dans les lycées : on assurait lundi dans les couloirs du Palais-Bourbon que les lycées comptent, cette année, 6,000 élèves de moins que l'année dernière à pareille époque ; les radicaux s'alarment, le cléricalisme monte, la libre-pensée baisse, il n'y a plus guère dans les lycées, disent-ils, que des boursiers et des juifs. Et quels boursiers ! La bourgeoisie abandonne l'Université ; il faut la déchristianiser comme on déchristianise le peuple. Plus riche que le peuple, elle échappe plus facilement à l'école sans Dieu ; la République cherche le moyen de l'envoyer de force dans les écoles irreligieuses.

Certains députés réclament une loi qui écarterait des administrations publiques tout élève des écoles libres ; d'autres conseillent de n'imposer le monopole universitaire qu'aux candidats aux grandes écoles. Comme aujourd'hui l'École Polytechnique et surtout l'École de Saint-Cyr sont très recherchées, on arriverait au même résultat, sans porter une atteinte aussi visible à la liberté. Tous les jeunes gens sont soldats et naturellement tous aspirent à être officiers, aussi toute mère rêve que son fils est Saint-Cyrien. En faisant du lycée le vestibule obligatoire de la grande École militaire, on

peuplera le lycée. — Et la liberté ? direz-vous. — Il s'agit bien de cela ! nous sommes en République.

Pendant que le gouvernement travaille à façonner une armée sans religion, des faits multipliés nous montrent où conduisent les doctrines enseignées dans les écoles de l'État.

Lundi, à Calais, dans une réunion publique, un orateur, le citoyen Renard, disait :

« Il m'est arrivé, après six semaines de régiment, de me voir appelé à monter la garde à la porte de la fabrique dans laquelle j'avais travaillé avant de rejoindre mon régiment. J'avais six cartouches dans ma cartouchière et je m'étais juré qu'au premier gréviste qui tomberait sous nos coups, ma première cartouche dégringolerait l'officier qui nous commandait. »

Un autre déclare qu'à la première occasion « il prendra son pantalon rouge pour en assembler les pièces et en faire un drapeau ».

Le drapeau rouge flotte librement dans les réunions où se tiennent ces appels à la révolte. C'est très républicain, mais pas rassurant.

LES EAUX MINÉRALES

Au conseil des ministres tenu hier matin sous la présidence de M. de Freycinet, M. Constans a entretenu ses collègues de la question relative aux eaux minérales.

Conformément aux propositions de la commission de l'hygiène, propositions qui ont été repoussées par 13 voix contre 14, les ministres ont décidé qu'il serait apposé, sur chaque bouteille d'eau minérale naturelle, un timbre destiné à garantir l'authenticité de l'eau mise en vente.

Le prix de ce timbre n'excédera pas les frais de sa fabrication et de son apposition ; cette mesure n'a donc aucun caractère fiscal et n'a d'autre but que de parer à la dépréciation de nos eaux minérales en en garantissant l'origine naturelle.

LE DROIT SUR LES CHANVRES

M. Castelin, député de l'Aisne, a déposé hier sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à frapper d'un droit de 40 francs par 100 kilos les chanvres étrangers à leur entrée en France.

L'ENSEIGNE UNGERER

L'enseigne de vaisseau Ungerer, dont toute la presse a annoncé la disparition le 21 septembre dernier, s'est rendu à Cherbourg, dimanche, à la disposition de l'autorité maritime. Il arrivait, paraît-il, d'Angleterre.

M. Ungerer va comparaître devant un conseil de guerre convoqué à bord du *Marengo*.

La Maison royale de France célébrera demain le soixante-dix-septième anniversaire de la naissance de S. A. R. le prince Louis d'Orléans, duc de Nemours.

Une bagarre a eu lieu avant-hier boulevard Rochechouart. Deux cents élèves des Hautes-Études commerciales ayant organisé un monome et causé un grand tapage, des agents sont intervenus pour les disperser. Un agent a

été violemment frappé ; sept élèves ont été arrêtés.

A MÉDITER

M. Camille Pelletan écrit dans la *Justice* :

« Quel admirable budget nous avons ! Il n'y a pas d'industrie si sévèrement réglée, si admirablement contrôlée par ses chefs, où, sous le coup d'un besoin personnel, on ne puisse trouver 1 ou 1/2 0/0 d'économie à faire. Dans le budget français, rien de pareil ! Toutes les réformes sont faites ! Le personnel est restreint aux dernières limites ! On a renouvelé toutes les méthodes ! Je le répète, sur trois milliards, il ne reste plus un centime d'abus ni de routine ! C'est même pour cela que nous payons plus d'impôts que tous les autres peuples du monde. »

LES LYCÉES

On sait combien est précaire, surtout en province, la situation des lycées de l'État, les pères de famille ne voulant plus confier leurs fils à des établissements où l'irreligion est trop souvent obligatoire.

En voici une nouvelle preuve, qui nous est fournie par l'*Écho de la Somme* :

« Le déficit journalier du lycée d'Amiens est de trois cent quarante-deux francs. »

« Et le lycée d'Amiens est un des plus prospères de France ! »

D'après la « prospérité » de celui-là, on peut juger de la situation des autres.

Le Comte de Paris en Amérique

Le *New-York Herald* communique la dépêche suivante :

« New-York, 22 octobre. »

« Aujourd'hui, Monseigneur le Comte de Paris a visité les chutes de Niagara, qu'il quittera cette nuit pour Montréal. »

« La contre-démonstration républicaine semble devoir avorter. »

« Le comité de réception de Montréal a décidé, en vue d'éviter tout incident, de ne pas décorer la salle du banquet avec des fleurs de lys et de n'employer que des drapeaux français et anglais. »

« Le Comte de Paris a demandé qu'aucune allusion politique ne soit faite dans les discours prononcés. »

« Les Canadiens français de Québec ont décidé de présenter une adresse au Prince, lors de sa visite, lundi prochain. »

Le *Figaro* feint d'éprouver une certaine surprise en voyant M^r le Comte de Paris saluer aux États-Unis un régime différent de celui dont il est le représentant en France. Il faut croire que les rédacteurs de ce journal n'ont lu que très superficiellement le texte du discours de New-York. C'est pour cela sans doute que le passage où l'orateur établit si nettement la condition nécessaire pour un régime qui veut être durable, d'avoir le caractère national, ne les a pas frappés. Il constitue pourtant une réponse péremptoire à cette fausse théorie suivant laquelle il n'y aurait à tenir compte ni du temps, ni des lieux, ni de l'état des esprits et des

mœurs, ni de la tradition, lorsqu'il s'agit de déterminer quelle est la forme de gouvernement qui convient le mieux à un pays.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 octobre 1890.

Les bonnes dispositions de la Bourse d'hier ont continué aujourd'hui d'être la note dominante du marché. Le 3 0/0 finit à 94.47 1/2 ; le 4 1/2 0/0 à 106.42 1/2.

Les actions de nos grands établissements financiers sont également fermes. Le Crédit Foncier s'inscrit à 1,292. La Banque de Paris continue de progresser à 862 et la Banque d'Escompte à 575. Disons encore que c'est jusqu'au 25 courant que ses actionnaires ont le privilège de souscrire aux actions de la Compagnie Nationale des Chemins de fer à voie étroite. Statuts et renseignements seront envoyés sur demande adressée à la Banque d'Escompte, place Ventadour. Le Crédit Lyonnais s'affermi à 778. Le Crédit Mobilier fait 647. La Société Générale est toujours aux environs de 500. La Société de Dépôts et Comptes courants fait 603 au comptant.

Nous apprenons que le conseil d'administration de la Société Hispano-Néerlandaise est convoqué pour le 25 octobre courant. Les administrateurs français et hollandais y assisteront. Cette réunion aura une grande importance par les résolutions qui y seront prises relativement à des offres avantageuses de nouvelles concessions en Espagne, concernant des mines de cuivre, cobalt et antimoine. Il s'agit de Barbiana, de Carmen n° 1, de Carmen n° 2 et de Tres-Amigos. Sur le marché, les actions de cette Société sont recherchées à 29.50 et d'ici peu nous enregistrerons certainement le cours de 30 et 35 fr. Aussi bien avisés ceux qui profiteront des cours de 29.50 pour acheter. Les Chemins Economiques font 418.

NOUVELLES MILITAIRES

LES PROMOTIONS

La mise hors cadre du second tiers d'officiers brevetés devant être affectés au service d'état-major n'aura pas lieu avant la fin du mois de décembre prochain, dit la *France militaire*.

La promotion qui sera faite ce mois-ci dans l'infanterie se trouve, par suite, sensiblement amoindrie; mais elle n'en comprendra pas moins un chiffre assez élevé d'officiers supérieurs.

Voici, du reste, nos prévisions :

8 ou 10 colonels ;

12 à 15 lieutenants-colonels ;

Environ 20 chefs de bataillon ou majors.

Il sera également fait des promotions dans les grades inférieurs : approximativement 40 à 50 capitaines et 50 à 60 lieutenants.

Enfin, nous tenons d'une source absolument certaine que l'intention du ministre est de soumettre ce travail d'avancement à l'approbation de M. le Président de la République, assez à temps pour que la publication soit faite à l'*Officiel* avant la fin de ce mois.

39 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MOEURS MARITIMES

FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

Mariannik avait espéré contre toute espérance, jusqu'à son lit de mort. Quand elle avait vu revenir Pierre, quand elle avait vu le fils de son maître si profondément épris de sa fille, malgré les remontrances de la mourante, elle s'était complu à la pensée que Jeanne léchirait, qu'elle se laisserait guérir par le contact de cet amour venant autoriser, implorer le sien. — Hélas ! elle avait dû renoncer à ce rêve, consentir au sacrifice de son enfant, souscrire à cet abandon volontaire du bonheur, qui était l'abandon de la vie, et dont on ne pouvait dire qu'il fut un suicide. — Puis, lorsque Jeanne, se sentant frappée à mort, avait enfin accepté l'hommage de Pierre L'Olonois, parce que le danger d'une mésalliance n'était plus à craindre, Mariannik avait su encore imposer silence à ses révoltes, accepter cette navrante abnégation.

LE PLUS JEUNE OFFICIER

Chose bizarre ! le plus jeune officier de l'armée française n'appartient pas à l'« active ».

Si nous en croyons le *Vieux Corsaire*, de Saint-Malo, ce serait un sous-lieutenant de réserve, nommé à ce grade le 2 février 1889, trois semaines avant d'avoir tiré au sort, et qui vient tout récemment de passer (sur sa demande) du 7^e régiment d'artillerie à Rennes, au 24^e dragons à Dinan.

L'enfant, au surplus, est de bonne race. Il s'appelle, en effet, Robert Surcouf, et descend en droite ligne du célèbre corsaire breton du même nom.

Le plus jeune officier de l'armée française a, comme on le voit, de qui tenir.

POUR RENDRE LE TIR PLUS RAPIDE

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* fait grand cas d'une nouvelle invention du capitaine russe Unga, du régiment Udland; c'est un petit mécanisme qui, attaché à un canon, un fusil, un revolver, recharge l'arme mécaniquement au moyen des gaz produits par leur décharge : un seul homme pourra tirer rapidement avec plusieurs fusils et obtenir presque l'équivalent d'une mitrailleuse.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

L'avant-dernière nuit a été signalée par une très forte gelée blanche, et hier matin le froid était des plus vifs.

Heureusement le soleil s'est montré pendant la journée, et ses rayons ont quelque peu adouci la rigueur de la température.

Il fait beaucoup moins froid aujourd'hui.

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal de Saumur, sur la demande de M. Coutard, a voté une augmentation de 300 fr. en faveur de M. Bidault, jardinier du Jardin des Plantes, à charge par lui de faire un cours de taille et de greffage.

CHIENS ERRANTS

Dernièrement, la Préfecture de Maine-et-Loire a fait afficher un arrêté concernant les chiens errants.

En voici les principales dispositions :

« Art 1^{er}. — Il est interdit de laisser les chiens errer ou circuler sans maître, à quelque époque que ce soit, dans les rues, routes, chemins publics et dans les bois et terres quelconques non clos.

« Art. 2. — Tout chien errant qui ne sera pas muni d'un collier portant le nom et le domicile de son propriétaire, pourra être immédiatement abattu.

« Art. 3. — Tout chien errant et muni d'un collier portant le nom et le domicile de son maître sera mis en fourrière, et s'il n'est pas réclamé dans les trois jours, pourra être abattu.

« Les frais de fourrière seront à la charge du propriétaire de l'animal.

« Art. 4. — Sont exceptés des dispositions qui précèdent les chiens de chasse, en action de chasse, et les chiens de berger mais à la condition expresse que ces derniers ne s'éloignent pas des troupeaux à la garde desquels ils sont proposés; ils devront les uns et les autres porter la marque du propriétaire.

« Art. 5. — Les chiens de garde devront être tenus à l'attache pendant le jour, et n'être mis en liberté dans l'intérieur des lieux gardés que lorsque toutes les portes auront été fermées.

« Art. 6. — Il est interdit d'atteler des chiens et de leur faire traîner ou porter des fardeaux.

« Art. 7. — Tout chien atteint ou soupçonné d'être atteint d'hydrophobie sera abattu sur le champ.

« Il en sera de même pour les chiens mordus par des chiens enragés. »

LE PONT DE MONTSOREAU

Dernièrement, deux membres du Conseil général, MM. Besnard et Bruas, et MM. les Maires de Varennes, de Turquant, de Fontevault et de Montsoreau, se sont réunis en cette dernière commune, dans le but de s'entendre sur le choix de l'emplacement du pont projeté.

M. Lefié, maire de Montsoreau, a déclaré que le Conseil municipal persistait dans la résolution déjà exprimée, c'est-à-dire que la commune donnera 25,000 francs si le pont se fait à Montsoreau, et aucune subvention si on le construit à la Vignolle.

M. le Maire de Fontevault a fait une déclaration semblable.

Quant aux communes de Varennes et de Turquant, elles continuent d'opter pour le pont de la Vignolle.

Sur la demande de M. le Maire de Montsoreau et par suite des démarches de M. Bruas, M. l'Ingénieur en chef a décidé qu'une nouvelle étude du pont serait faite à Montsoreau, en face le Grand Port et du chemin qui longe l'église.

LES MINISTRES ET LE VIGNOBLE

On lit dans la *Démocratie rurale* :

« Les ministres ont fait acte de courage et de sincérité à la fois. Ils ont apporté à la Commission du budget 2 millions d'économie seulement et appelant ces économies par leur nom vrai : des ajournements de dépenses. La Commission a trouvé la somme insuffisante et la confession trop franche, et, se substituant à

l'action constitutionnelle des ministres, elle a entrepris de trouver elle-même de nouvelles « économies ». On verra plus loin le résultat de ses premières investigations.

« Nous appelons tout spécialement l'attention sur « l'économie » de 130,000 fr. réalisée sur l'agriculture, dont la plus grande partie fournie par le fonds du phylloxéra. La Commission s'acquiert ainsi des titres sérieux à la reconnaissance des... phylloxérés. »

Nous appelons sur ce fait l'attention des viticulteurs tourangeaux, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*. La Touraine, plus qu'aucune autre région, est ravagée par les maladies de la vigne et surtout par le phylloxéra. C'est elle qui souffrira dans la plus grande proportion de « l'économie » de 130,000 fr. que signale la *Démocratie rurale*.

Vous voyez que nos ministres songent à l'agriculture !

Alors que dans le budget des finances, de l'instruction publique par exemple, il y aurait tant de réductions à opérer, c'est à l'agriculture, c'est au vignoble qu'on s'attaque.

Mais l'agriculture, c'est la richesse de la France ! la vigne, c'est la fortune de la Touraine, de l'Anjou !

La Touraine et l'Anjou voudraient des subsides pour combattre le phylloxéra. Ah bien oui ! Des subsides ! Nous y songerons une autre fois. Prenons d'abord ces 130,000 francs auxquels ont droit les phylloxérés, pour combler le déficit occasionné par nos folles dépenses.

L'agriculture, les vignobles, nous y songerons plus tard, lorsque nous aurons de l'argent de trop.

Votez pour les radicaux et les opportunistes, viticulteurs.

Vous voyez comme ils prennent soin de vos intérêts !

Fumistes !

ANGERS. — M. l'inspecteur d'Académie a fait insérer la note suivante dans les journaux d'Angers :

« Les instituteurs qui voudront assister à la conférence que M. Viala fera, le samedi 25 octobre, à trois heures, à la Préfecture, sur la reconstitution du vignoble angevin, sont autorisés à fermer leur école ce jour-là. »

Pigeon voyageur. — On nous annonce, pour le dimanche 9 novembre, une conférence sur le Pigeon voyageur, au point de vue de la défense nationale.

La Colombophilie est représentée, dans notre ville, par le *Messageur Angevin*, Société fortement constituée et possédant un bataillon aillé bien aguerri et entraîné, ainsi que les amateurs pourront s'en convaincre en venant visiter l'exposition des principaux sujets, qui aura lieu le même jour, hôtel d'Anjou.

Près de 300 pigeons seront exposés.

Jeanne était morte. C'était fini. La mère, en l'ensevelissant, l'avait priée comme on prie une sainte. Puis, elle avait compris qu'il lui faudrait calmer le farouche désespoir de Pierre. Elle savait bien que cette douleur d'homme serait violente à ses débuts ; elle savait aussi, hélas ! que le temps ferait son œuvre et cicatriserait cette plaie, que sa souffrance, à elle, durerait jusqu'à son dernier jour.

Plus tard, quand elle avait vu cette fidélité du jeune homme se prolonger au-delà des bornes prévues, un nouveau sentiment était né en elle. N'avait-elle pas trompé l'espoir de la morte, en encourageant l'isolement de Pierre ? Avait-elle le droit de retenir auprès d'elle, à côté de cette tombe, ce jeune homme, si beau, si noble, si bon, si différent d'elle par le rang, par l'éducation ? Elle s'expliquait que Jeanne, devenue la femme du comte L'Olonois, se fût élevée jusqu'au niveau de son mari ; mais elle, pauvre femme du peuple, humble nourrice de cet homme, elle ne pouvait guère entrer dans son existence qu'au titre de servante.

Et, cependant, de ces journées et de ces nuits passées sous le même toit, auprès du même chevet, il était né comme une sorte de

parenté mystique. La femme du peuple avait mêlé sa douleur à celle du noble, ou, plutôt, elle avait partagé la douleur commune. Elle avait donc quelques droits sur lui, et insensiblement le remords de son égoïsme allait étouffant en elle sa voix.

Ce conflit de sentiments si opposés prit fin le jour où, d'une seule parole, Jeanne de Buheil fit la conquête de ce cœur mûri par les sacrifices pour tous les dévouements. De ce jour, la veuve eut l'instinct très net qu'elle serait seule désormais à pleurer la morte. Elle lut dans l'âme de Jeanne l'impression profonde qu'y avait produite la vue de Pierre ; elle devina du même coup que celui-ci, malgré la résistance qu'il opposait à la naissance de cet amour, n'en était pas moins sérieusement atteint. Et alors, dans la muette conversation qu'elle entretint avec sa fille morte, la mère eut cette ineffable consolation de se croire d'accord avec elle pour pousser Pierre dans l'accomplissement de sa destinée.

Mystères des relations intimes que le cœur se crée et que la raison dédaigneuse se refuse à admettre, que le langage dénature quand il prétend les expliquer par le mot « hallucinations ! » Mariannik eut, pour la consoler et la

fortifier dans ses résolutions, la vision de la chère disparue. Jeanne revint, la nuit ou le jour, dans ses songes ou ses méditations, visiter la pauvre femme délaissée, et lui porter de ces pensées hautes qui ne peuvent prendre leur origine qu'aux pieds de Dieu.

Pendant ce temps, le germe morbide faisait son œuvre. Mariannik avait franchi depuis longtemps la période critique où le retour d'âge accomplit ses méfaits. Mais le chagrin avait trop souvent forcé la porte de son cœur pour que celle-ci ne demeurât point ouverte à la maladie. On sait que, dans ces affections mortelles, il n'y a que peu de prodromes. Tout au plus, ça et là, quelques brusques contractions de nerfs, quelques troubles dans la circulation générale, quelques palpitations violentes, quelques suffocations inattendues amènent des agousses qui appellent le médecin. Et dès que l'homme de l'art a appliqué son oreille sur le thorax ou sur les omoplates, il est fixé. Le bruit du soufflo est là, indice de la lésion. Selon les cas, c'est la péricardite ou l'hypertrophie. Après soixante ans, c'est quelquefois la mort et dans un délai relativement fort court.

Tel était le cas de Mariannik. La vieille

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

Salle du Cirque (quai Gambetta)

Dimanche 26 octobre 1890, à 4 h. 1/2 précise

365^e Concert Populaire

LÉON REULAND

Violoncelle-solo de l'Association artistique d'Angers

PROGRAMME

1. Symphonie héroïque (3^e). — Beethoven.
 2. Deuxième concerto pour violoncelle avec accompagnement d'orchestre, exécuté par M. L. Reuland. — Davidof. (1^{re} audition à Angers.)
 3. *Hérodiade* (entr'acte du 3^e acte). — Massenet. (1^{re} audition à Angers.)
 4. Danses villageoises. — Grétry. (1^{re} audition à Angers.)
 5. *Marche solennelle du Couronnement*. — Tchaikowsky. (1^{re} audition à Angers.)
- L'orchestre sera dirigé par M. G. Lelong.

TOURS. — Mariage. — Nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* d'hier :

« Aujourd'hui a eu lieu, en l'Eglise Métropolitaine, le mariage de M^{lle} Thérèse Viot avec M. Alfred Gendron.

» M^{lle} Thérèse Viot est la fille de M. Arthur Viot, chevalier de Saint-Grégoire le Grand et directeur de l'imprimerie Mame. M. Gendron est l'un des grands propriétaires du Saumurois.

» Le père de M. Gendron était substitut du procureur général près la Cour d'appel d'Angers.

» C'est M^{re} Denéchau, évêque de Tulle, qui a donné la bénédiction nuptiale et adressé une allocution charmante aux jeunes époux.

» Une nombreuse assistance assistait à la cérémonie, parmi laquelle on remarquait toutes les notabilités religieuses et mondaines de la Touraine. La chapelle Saint-Martin à la Cathédrale était décorée avec beaucoup d'élégance et de goût.

» Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Paul Mame et Paul Brame ; pour le marié : M. Léon Mayaud et M. Gendron, ce dernier frère du marié.

» Ont signé sur le registre de la sacristie : MM. L. Viot, Léon Mayaud, Paul Mame, Maurice Viot, Henri Viot, E. de la Guilloinière, R. Viot, E. de Vischer, P. de Vischer, Alexandre Viot, Ch. Mayaud, Louis Mayaud, etc., etc.

» Nous adressons aux deux honorables familles nos félicitations, et aux jeunes époux nos souhaits de bonheur les plus sincères. »

DRAME SANGLANT

Un drame sanglant vient de se dérouler aux environs de Mayenne.

Un sergent-fourrier du 102^e régiment de ligne se promenait avec une jeune fille hors de la ville, quand, arrivé dans une prairie, il l'a tuée à coups de revolver.

Le meurtrier a ensuite tourné son arme contre lui-même et s'est fait une blessure à laquelle il ne survivra probablement pas.

femme ne souffrait pas, à proprement parler. Elle avait le tempérament arthritique qui, chez les sujets plus jeunes, suscite les douleurs qu'on appelle rhumatismales. Chez elle, le mal avait cheminé lentement vers le cœur, par les veines et les artères. Toutes les entités invisibles, microbes ou végétations, qui avaient dédaigné d'agir à la périphérie, s'étaient donné rendez-vous au foyer même de l'organisme pour le briser d'un seul coup, sans rémission.

La malade avait des éblouissements, des syncopes. Ses extrémités s'engourdisaient, les bras ou les jambes devenaient brusquement inertes. Etendue sur le dos, elle s'étouffait ; couchée sur un côté, elle paraissait mieux un moment, et, tout à coup, après un répit généralement suivi d'assoupissement, elle se redressait en sursaut, les mains tendues, les yeux hagards. Puis, l'accès fini, elle se prenait à sourire ; elle disait :

— Allons, ce n'est rien, Pierre ! mais j'ai cru que c'était fini. J'ai eu peur.

Pierre aussi, lui, avait eu peur. Il avait écrit sur-le-champ à Jean Le Tianek ; il avait mandé d'urgence un médecin.

Au sortir de sa visite, celui-ci, un praticien

La victime était la fille du caporal cordonnier du 102^e régiment.

Le Parquet de Mayenne a ouvert une enquête.

MENDIANTS ET VAGABONDS

Une Commission du Conseil municipal de Paris vient de se rendre en Hollande.

Le but principal du voyage était la visite de l'établissement créé par l'Etat, pour la répression de la mendicité, à Veenhuizen.

C'est une colonie agricole où ne sont reçus que des individus âgés de seize à soixante-dix ans.

Quatre mille pensionnaires peuvent y être entretenus ; l'établissement n'a eu à en recueillir jusqu'ici que deux mille huit cents.

Ces pensionnaires sont, comme chez nous, des mendiants arrêtés sur la voie publique, et suivant leur âge ou les circonstances de l'arrestation, condamnés à trois, quatre ou cinq ans de déportation dans la colonie.

Le régime est des plus doux. Tous travaillent. La plupart sont laboureurs ; les autres sont occupés à des métiers divers, organisés et répartis de telle façon que la colonie puisse suffire à tous ses besoins, et produire à peu près tout ce qu'elle consomme.

On occupe jusqu'aux infirmes. On donne au cul de jatte des bas à tricoter. Le manchot fait des courses on ment à coups de pieds la roue de l'appareil sur lequel travaille un camarade...

Chaque pensionnaire reçoit un sou par jour (c'est son argent de poche) ; un second sou est porté quotidiennement à la masse.

Aucune discipline qui rappelle la prison. L'homme va et vient librement sur le territoire de la colonie. On l'oblige simplement à fréquenter l'école... jusqu'à l'âge de quarante ans, et à aller à la grand'messe tous les dimanches.

La plupart préfèrent ce régime à la liberté. Presque jamais on ne signale d'évasion à Veenhuizen ; il est vrai que les incartades de ce genre sont punies de cellule, et que la cellule en Hollande manque, à ce qu'il paraît, d'agrément.

L'expérience de Veenhuizen ne pourrait-elle être tentée chez nous ?

Une réglementation semblable rendrait les plus grands services en France. Elle purgerait le pays des légions de mendiants et vagabonds qui pullulent dans nos campagnes, commettant toute sorte de déprédations et prélevant sur le malheureux agriculteur, obéré par les charges qui l'accablent, un nouvel impôt tout aussi désagréable et souvent plus lourd que celui prélevé par le fisc.

Une brave femme de la campagne présente à un voisin son fils qui vient de remporter tous les prix de sa classe.

très réputé à Granville, avait rassuré la malade avec bonhomie. Seulement, il avait dit à Pierre qui le reconduisait en bateau :

— Mon cher ami, je ne dois pas vous dissimuler que la situation est grave. La malade peut s'éteindre dans une crise. Je ne puis vous conseiller de la transporter à Granville, car, outre que la traversée peut lui être funeste, je craindrais, en l'alarmant, de lui causer une émotion dangereuse. Pourtant vous manquez de tout sur ce rocher. Ni prêtre, ni pharmacien. Enfin, je reviendrai tous les deux jours. De plus, si vous le voulez, je préviendrai l'abbé Ricard, qui est un apôtre.

Pierre avait dit oui, en remerciant l'excellent homme.

Comme il rentrait dans la demeure où Mariannik, enfoncée dans son fauteuil, l'attendait sous la surveillance de la servante ordinaire de la maison, le jeune homme voulut composer son visage.

(A suivre.)

Fin de vacances :
Madame à son mari qui est médecin :
— Mon ami, il est grand temps de rentrer. Si nous tardions davantage, tu trouverais toute la clientèle rétablie.

— Montre un peu comme tu es savant, dit-elle : Combien font trois et deux ?

— Trois et deux font... sept.

Hilarité générale.

— Eh bien ! fait la mère piquée, il ne s'est trompé que d'un !

Un pique assiette célèbre se présente chez des amis au moment du dîner.

— Je savais, cher ami, dit-il au maître de la maison, que tu avais du monde à dîner ce soir... On m'a dit que vous étiez treize, et ta femme est si superstitieuse...

— Nous ne sommes que douze.

— Je reste tout de même. Il faut corriger les femmes de leurs superstitions...

Le comble de la pudeur de la part d'un astronome :

— Se retourner quand la lune se lève.

MARCHÉS

VIHIERS. — Marché du 15 octobre.

Froment, 1^{re} qualité, 19 fr. l'hectolitre ; 2^e qualité, 18 50. — Seigle, 12 fr. — Orge, 12 50. — Avoine, 1^{re} qualité, 9 fr. — Pommes de terre, 3 50. — Blé noir, 11 50 l'hect. — Maïs, 15 50. — Jarosse, 13 fr. — Vesceau, 13 50. — Foin, 1^{re} qualité, 30 fr. les 500 kil. — Paille de froment, 20 fr. — Beurre, 2 30 le kil. — Œufs, » 90 la douzaine. — Trèfle, 95 fr. les 100 kil. — Luzerne, 90 fr. les 100 kil. — Poulets, 3 50 la couple. — Bœufs sur pied, le kil. » 60. — Veaux sur pied, » 50. — Porcs sur pied, » 45. — Moutons sur pied, » 65.

Magasins Généraux du Tissu

Installés provisoirement à Saumur

Rue du Puits-Neuf, 21, près la place du Marché-Noir.

L'affluence considérable de dames qui ont bien voulu nous honorer de leur visite pendant les premiers jours de vente, a produit dans nos magasins un encombrement tel que la plupart de nos clientes n'ont pu être servies. Nous leur adressons toutes nos excuses et nous sommes heureux de les informer que notre administration a pris les mesures nécessaires en augmentant le personnel.

NOUVEAUX ARRIVAGES

De nouvelles marchandises destinées à remplacer les articles épuisés les premiers jours de vente :

Mouchoirs ourlés à vignettes	0.05
Serviettes nid d'abeilles	0.10
Indiennes pour robes	0.35
Calicot schirting pour lingerie	0.30
Toile torchon belle qualité	0.25
Guipure pour rideaux	0.45
Cretannes pour ameublement	0.45
Tapis de table 130 x 130	1.10
Draperies pour complets hommes	3.90
Gilets de flanelle confectionnés	1.95
Toile fil pour chemises	0.50
Toile pour draps sans couture, largeur 2 ^m 50	2.95

AFFAIRES HORS LIGNE

Flanelle pure laine décatie	0.75
Chemises hommes, garnitures toile	2.95
Brocart de Roubaix pour rideaux	0.95
Taies d'oreillers initiales brodées	0.75
Mérimos pure laine, largeur 100 ^e	1.25
Dessous de lampes lamés or	0.20
Carpettes moquette petit point dessins persans et smyrue 2 x 3	39.75

Choix considérable en toiles, tapis, draperies couvertures, couvre-pieds, rideaux, cachemires, flanelles, portières, lingerie, mouchoirs, cotonnades, manchons, fourrures, etc., etc., vendus au prix de l'expertise.

AFFAIRE SÉRIEUSE & EXCEPTIONNELLE

Pour les amateurs de peinture

UN LOT

Tableaux Paysages et Panneaux, genre Watteau

Nous rappelons aux dames que les Magasins Généraux du Tissu possèdent tous les articles annoncés, contrairement à ce qui se passe souvent dans d'autres déballages. Cette importante Maison, créée spécialement pour l'écoulement en province des Tapis et Tissus, est unique à posséder d'immenses assortiments.

Aussi bien prendre l'adresse

RUE DU PUIITS-NEUF, 21

près la place du Marché-Noir.

ACCUMULATEURS ÉLECTRIQUES

Faure, Sellon, Volckmar, brev. s. g. d. g.

Ces appareils sont le complément indispensable de toute installation d'éclairage électrique. Ils régularisent la lumière et augmentent la durée des lampes. Ils constituent une réserve permanente d'électricité, permettant la continuation de l'éclairage une fois le moteur arrêté. Ils sont toujours prêts pour quelque usage que ce soit, traction, transport de force motrice, électrolyse (décompositions chimiques), etc.

L. Callaud, représentant, 6, rue Lafayette, Nantes.

Installations complètes d'éclairage électrique.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 25 octobre, *Philon et Baucis et Le Nouveau Seigneur*, opéras-comiques,

Dimanche 26 octobre, *Les Chevaliers du Pince-Nez et Le Petit Duc*.

CIRQUE-THÉÂTRE

Dimanche 26 octobre, *Le Supplice d'une femme et Les Filles de marbre*.

Théâtre de Saumur

DIRECTION : SUREAU-BELLET

LUNDI 27 Octobre 1890

LA DAME BLANCHE

Opéra-comique en 3 actes, de M. SCRIBE, musique de BOIELDIEU.

LE CHALET

Opéra-comique en 1 acte, de MM. SCRIBE et MELESVILLE, musique d'ADAM.

On commencera par *Le Chalet*.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé Du Barry, la

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir ; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Rapport du Docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang, — la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants » et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été par faitement guéris par elle. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c le repas ; 45 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat - poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épiciers ; COMMON, épicier.

Maison BOUCHET. J. COUTARD, Successeur

Couleur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils conserveront leur couleur naturelle si vous employez la **Sève Capillaire Pommade et la Lotion** du docteur R... qui favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité. Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la **Sève Capillaire Lotion** pour les soins de leur toilette.

La Lotion, 2 fr., la Pommade, 2 fr. 50.

ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel... le paquet	70
— Génie extra... —	85
— Double pression... —	95
Triple pression bougie Andrieux (article recommandé)... —	1.10

Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilog., 90 c.
Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 1.95.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

BELLE JARDINIÈRE

Place du Ralliement **ANGERS** Place du Ralliement

MAISON PRINCIPALE, 2, RUE DU PONT-NEUF, PARIS

VÊTEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

HOMMES

PARDESSUS NOUVEAUTÉ, depuis.....	27 fr.
— CHEVIOTTE ou fantaisie, depuis.....	38
— haute nouveauté, doublé soie, depuis.....	80
COMPLET VESTON nouveauté (3 pièces), depuis.....	35
— REDINGOTE habillé, depuis.....	58

ENFANTS

COMPLET LOUIS XV, cheviotte, 8 à 10 ans, depuis.....	24 fr.
— MARIN, cheviotte, 8 à 10 ans, depuis.....	28
— SPORTMANN, drap fantaisie, depuis.....	21
PARDESSUS drap fantaisie, 10 à 13 ans, depuis.....	15
PELERINE A CAPUCHON, drap ratiné, depuis.....	4 fr. 50

Bonneterie—Chemises—Cravates—Parapluies—Linge confectionné—Chapellerie—Chaussures—Couvertures de voyage et pour chevaux—Uniformes—Articles de voyage—Peaux de Chèvre—Fourrures

RAYON SPÉCIAL DE VÊTEMENTS SUR MESURE

Expédition franco à partir de 25 francs.

LA BELLE JARDINIÈRE n'a pas de succursale à **SAUMUR**

Madame Perrette Château, veuve de Jacques Chalaphie ou Chalopé, ayant demeuré à Doué, Saumur, Port-Boulet et Tours, est invitée à se présenter en l'étude de M^e CHASLES, notaire à Angers, pour recueillir une succession. (800)

Étude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE DE

Bois de chauffage

Le DIMANCHE 26 octobre 1890, à 2 heures de l'après-midi, dans l'île Milocheau, derrière l'Abattoir, Il sera vendu :

Cinquante stères de bois de peupliers et sept cents cotrets du même bois.

Au comptant, plus 10 0/0.

Le Commissaire-priseur, JAUBERT.

AVIS

A l'occasion de la Toussaint
LA MAISON
MARTINEAU-DOC
41, RUE D'ORLÉANS
Saumur

Préviens sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un grand assortiment de couronnes funéraires en tous genres, aux prix les plus réduits, et défiant toute concurrence.

ÉTALAGE TOUS LES JOURS

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux sont-ils faibles et tombent-ils ?
SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Éclair, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

ON DEMANDE une Apprentie couturière.
S'adresser au bureau du journal.

CLERC Un notaire de l'arrondissement de Saumur demande un principal Clerc capable. — S'adresser au journal. (704)

VICHY

Administration—Paris, 8, Boulevard Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.
SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.
SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.
Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

GRANDE LIQUIDATION

Pour cause d'agrandissement

AU

GRAND BAZAR

Tenu par **DAVEAU, doreur**

Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 17 et 15

Les Agrandissements de ces Magasins sont enfin décidés ! Pour faciliter ces travaux, il est urgent d'écouler rapidement le **STOCK CONSIDÉRABLE** de marchandises qui les encombrant. Pour arriver à ce résultat, une **GRANDE LIQUIDATION** sans précédent à Saumur, et à prix très réduits, sera faite à tous les rayons, excepté à celui du **35 centimes**, et à celui du **20 centimes** qui vient d'être monté.

La Liquidation frappera toutes les autres marchandises en magasin et également celles devant arriver de fabrique pour les *Étrennes du Jour de l'An*, telles que : Jouets, Objets d'art, Maroquinerie, Glaces, Tableaux, Gravures anglaises et de Goupil, Parfumerie, Vannerie, Faïences, Porcelaine, Verrerie, Brosserie, Articles de ménage, etc. Les articles de **Bonneterie** : Bas, Chaussettes, Capulets, Fichus, Gants, Mitaines, et de **Papeterie** : Cahiers, Registres, Copies de lettres, Papiers à lettres, seront aussi liquidés. Il sera fait des lots de solde aux Marchands.

Tout le monde voudra profiter de ces Occasions, et le **GRAND BAZAR**, rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 17 et 15, que sa Belle et Sympathique Clientèle aime tant à visiter, restera toujours « Une des Curiosités de Saumur ».

Les travaux de Dorure et d'Encadrements se feront dans un local spécial pour qu'ils ne soient pas retardés par l'affluence de la Liquidation.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison **G. FISCHER**, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison **PLEYEL**,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison **GUÉRINEAU**

LIGNAIS, SUCC^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande. — On porte à domicile

PRIX MODÉRÉS

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

de **WICKHAM**, Chirurgien-Herniaire

Membre du Jury de l'Exposition Universelle Internationale de 1889.

Rue de la Banque, 16, à Paris

SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V^e **LARDEUX**, coutelier et bandagiste

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

ÉPICERIE PARISIENNE

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 33

IMBERT ET FILS

Chocolat Mentier, marque	2 fr. le 1/2 kil.	1.65
— Poulain, —	2 fr.	1.70
— du Planteur, —	2 fr.	1.70
— C ^e Coloniale, —	2 fr. 50	2.20
Collation des enfants, la boîte de 21 et 44 tablettes.		1.80

Chocolats et Cacaos Félix Potin. — Chocolats et Cacaos d'Aiguesbelle.

CHOCOLATS IMBERT

N ^o 1, bonne qualité, 1/2 kil.	1.20	N ^o 4 — supérieur, —	1.80
N ^o 2, santé surfin, —	1.50	N ^o 5 double vanille, —	2.10
N ^o 3 vanillé (recommandé) —	1.60	Remise de 5 0/0 par 5 kilos	
		(sauf n ^{os} 1 et 2)	

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.